



Doc. 15431
25 janvier 2022

En finir avec les disparitions forcées sur le territoire du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 1

Mme Mariia MEZENTSEVA, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen
Mme Lesia VASYLENKO, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Larysa BILOZIR, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen
M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
Mme Yevheniia KRAVCHUK, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Olena KHOMENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique
M. Rustem UMEROV, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Yuliia OVCHYNNYKOVA, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
Mme Olena MOSHENETS, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, troisième phrase, après les mots «L'Assemblée rappelle également ses», insérer les mots suivants:

«Résolution 2067 (2015) et Recommandation 2076 (2015) «Les personnes portées disparues pendant le conflit en Ukraine», sa Résolution 2132 (2016) «Conséquences politiques de l'agression russe en Ukraine», sa Résolution 2133 (2016) «Recours juridiques contre les violations des droits de l'homme commises dans les territoires ukrainiens se trouvant hors du contrôle des autorités ukrainiennes», sa Résolution 2198 (2018) «Les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine», et ses».

Déposé par:

MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
BILOZIR Larysa, Ukraine, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MOSHENETS Olena, Ukraine, ADLE
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
UMEROV Rustem, Ukraine, ADLE
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE

1. 2022 - Première partie de session

